

HORAIRE DES INSCRIPTIONS 2024-25

20 août 2024

Afin de bien débuter, nous vous faisons parvenir quelques informations concernant l'inscription de votre enfant.

- La journée d'inscription concerne les élèves qui en sont à leur **première année** à l'école secondaire de l'Île seulement.
- Tous les autres élèves peuvent se présenter en après-midi pour venir porter leurs effets scolaires dans leur casier.
- **Lors de l'inscription**, nous remettons à votre enfant son agenda, le numéro de son casier ainsi que sa combinaison de cadenas et ses manuels scolaires. Sa photo sera prise en prévision de la production de sa carte étudiante qui lui sera donnée en début d'année.
- **Pour accélérer le processus d'inscription, nous demandons aux parents des élèves de se présenter selon la date et l'heure indiquées ci-dessous.** Pour les parents ayant plus d'un enfant, vous pourrez procéder à l'inscription de ces derniers en même temps.
- Puisque nous ne pouvons pas répondre aux demandes quotidiennes grandissantes en ce temps occupé de l'année, **l'élève qui est dans l'impossibilité de se présenter lors des journées d'inscriptions devra se présenter au secrétariat de son secteur le 29 août 2024, soit le jour de la rentrée.**
- **État de compte : ÉVITEZ LA FILE D'ATTENTE.** Vous pouvez acquitter les frais scolaires avant de vous présenter aux inscriptions. Le paiement par Internet est rapide, pratique et sécuritaire. Vous pouvez utiliser ce service si vous avez accès aux services bancaires en ligne d'une institution financière participante.

OU vous pouvez également, lors de la période des inscriptions, acquitter les frais par **carte débit seulement.** Aucun chèque, ni argent comptant. Votre état de compte vous sera remis sur place.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA ACCEPTÉE
EN DEHORS DES DATES PRÉVUES

<u>Le mardi 20 août 2024</u> Cafétéria de l'école	8 h 30 - Adaptation scolaire (1re année au secondaire) et 1 ^{re} secondaire ExplorAction (régulier)
	10 h - 1 ^{re} secondaire (PEI)
	11 h 30 – Accueil
	13 h - Autres élèves pour venir porter leurs effets scolaires dans leur casier seulement
	15h Fin

Les demandes de changements de cours se feront lors des premières journées d'école et, au plus tard, le 6 septembre 2024. Les élèves doivent voir la conseillère en orientation pour remplir un formulaire à cet effet.